

Direction Secteur Développement Urbain
Urbanisme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

Ville de Givors
ARRÊTÉ MUNICIPAL
N°AR2023_711

OBJET : ARRÊTÉ D'AUTORISATION D'ENSEIGNE, "B&M" CENTRE COMMERCIAL GIVORS 2 VALLÉES, ZONE INDUSTRIELLE DE LA VALLÉE DU GIER, 1 RUE DE LA PAIX 69700 GIVORS

Le maire de Givors,

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Métropolitain en date du 26 juin 2023 approuvant le Règlement Local de Publicité (RLP) de la Métropole de Lyon ;

Vu l'arrêté du maire n°AR2022_055 en date du 21 janvier 2022 portant délégation de fonction et de signature à Madame Nabiha Laouadi, 5ème adjointe déléguée à l'urbanisme, à l'habitat et au droit ;

Vu la demande d'autorisation d'enseignes reçue en mairie le 22 novembre 2023, présentée par monsieur Giron Anthony, au bénéfice de SAS « B&M – France » sis Centre Commercial Givors 2 vallées, zone industrielle de la vallée du Gier, 1 rue de la Paix 69700 Givors, enregistrée sous le n° DAP 069 091 23 0009 ;

Considérant que le projet de l'enseigne « B&M » respecte la réglementation nationale et le Règlement Local de Publicité.

ARRÊTE

Article 1 : La demande d'autorisation préalable est accordée pour trois enseignes à SAS « B&M France », centre commercial Givors 2 vallées, zone industrielle de la vallée du Gier, 1 rue de la Paix 69700 Givors.

Article 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté par :

- publication sur le site internet de la ville de Givors,
- notification à l'intéressé,
- ampliation du présent arrêté au comptable de la collectivité,
- ampliation du présent arrêté au préfet du Rhône.

Article dernier : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la Ville de Givors – PROJET réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Le 18 décembre 2023,

Nabiha LAOUADI, 5ème
adjointe déléguée à
l'urbanisme, à l'habitat et au
droit

Envoyé en Préfecture le :
Affiché ou notifié le :

de nouvelle installation
de remplacement
de modification

N° 14798*01

d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité, une préenseigne ou une enseigne

Livre V - Titre VIII - Chapitre I^{er} - art. L. 581-9 et L. 581-44 , R. 581-9 à R. 581-21 du code de l'Environnement

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier transmis à

Numéro d'autorisation

___/___/___

le ___/___/___

ABF préfet de région

AP - ___ - ___ - ___ - ___

Compléter la partie concernant le dispositif visé par la demande d'autorisation

Un imprimé ne peut concerner qu'un seul type de dispositif.

Lorsque plusieurs dispositifs du même type sont installés sur le même terrain, un seul imprimé peut être renseigné.

Lorsque plus de 3 enseignes sont installées pour une même activité, un second imprimé doit être renseigné.

1. Identité du déclarant projetant d'exploiter le dispositif

Vous êtes un particulier :

Madame

Monsieur

Nom

Prénom

Vous êtes une personne morale :

Dénomination

SAS "B&M - France"

Raison sociale :

N° SIRET

3 1 1 3 1 5 3 2 9 0 0 8 4 8

Forme juridique

Représentant de la personne morale Madame

Monsieur

Nom

GIRON

Prénom

Anthony

2. Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro

8

Extension

Lieu-dit ou boîte postale BP 80 025

Voie

Rue du Bois Joli

Code postal

6 3 8 0 1

Localité COURNON D'AUVERGNE

N° de téléphone

0 4 7 3 6 9 9 0 6 0

N° de télécopie

Adresse électronique

valerie.coletta@bmstores.fr

3. Localisation d'installation du ou des dispositifs

Département

69 (Rhône)

Commune

GIVORS (69 700)

Adresse

C.C. "Givors 2 Vallées" / ZI de la Vallée du Giers, 1 Rue de la Paix

4. Enseignes

Situation de l'activité

RDC

Etage(s) n°

4.1. Enseigne n°1

Enseigne "B&M" (Enseigne lumineuse - Façade Nord-Ouest)

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture

Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)

Sur façade

parallèle à la façade

perpendiculaire à la façade

Sur clôture

Sur auvent ou marquise

Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser

Puissance de la source

Type d'enseigne

Lettres individuelles

Bandeau support

Enseigne double-face

Autre (précisez) :

Caisson Lumineux avec toile tendue / Couleurs bleu et orange et les fonds de lettres blancs

Ville de Givors

Enseigne Non
 Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)
 Numérique Autre Précisez : _____
 Luminance maximale : de jour 2 400 cd/m² de nuit 2 400 cd/m²
 Efficacité lumineuse 0.42 lm/W
 Extinction prévue : (horaires indicatif) _____

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond Bleu & Orange lettres "&" Orange/"B - M" Blanches avec contour Bleu
 Largeur 1 0 , 0 0 m Hauteur 3 , 0 0 m Epaisseur 1 0 cm Surface 3 0 , 0 0 m²
Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse coté - pièce AP2)
 Hauteur libre au dessus du niveau du sol 0 5 , 0 3 mètres Saillie sur la façade 1 0 , 0 0 cm
 Largeur de la rue _____ mètres Largeur du trottoir _____ cm

4.2. Enseigne n°2 Enseigne "B&M" (Enseigne lumineuse - Façade Nord-Est)
Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)
 Sur façade parallèle à la façade perpendiculaire à la façade
 Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps
 Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source _____

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face
 Précisez : Caisson Lumineux avec toile tendue / Couleurs bleu et orange et les fonds de lettres blancs

Enseigne lumineuse

Oui Non
 Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)
 Numérique Autre Précisez : _____
 Luminance maximale : de jour 2 400 cd/m² de nuit 2 400 cd/m²
 Efficacité lumineuse 0.42 lm/W
 Extinction prévue : (horaires indicatif) _____

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond Bleu & Orange lettres "&" Orange/"B - M" Blanches avec contour Bleu
 Largeur 1 0 , 0 0 m Hauteur 5 , 6 4 m Epaisseur 1 0 cm Surface 3 0 , 0 0 m²
Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse coté - pièce AP2)
 Hauteur libre au dessus du niveau du sol 5 , 6 4 mètres Saillie sur la façade 1 0 , 0 0 cm
 Largeur de la rue _____ mètres Largeur du trottoir _____ cm

4.3. Enseigne n°4 - Maison - Etc.. " (non lumineux - Façade Nord

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)

Sur façade parallèle à la façade perpendiculaire à la façade

Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face

Précisez : "KAKEMONO" non lumineux (Tôle plane + Adhésif)

Enseigne lumineuse

Oui Non

Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique Autre Précisez :

Luminance maximale : de jour cd/m² de nuit cd/m²

Efficacité lumineuse lm/W

Extinction prévue : (heures indicatif)

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond Bleu lettres Blanches

Largeur 3,20 m Hauteur 3,00 m Epaisseur 1 cm Surface 9,60 m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse côté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol 5,68 mètres Saillie sur la façade 1,00 cm

Largeur de la rue mètres Largeur du trottoir cm

4.3.a. Enseigne n°4

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)

Sur façade parallèle à la façade perpendiculaire à la façade

Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face

Précisez :

Enseigne lumineuse

Oui Non

Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique Autre Précisez :

Luminance maximale : de jour cd/m² de nuit cd/m²

Efficacité lumineuse lm/W

Extinction prévue : (heures indicatif)

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond lettres

Largeur mètres Hauteur mètres Epaisseur cm Surface m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse côté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol mètres Saillie sur la façade cm

Largeur de la rue mètres Largeur du trottoir cm

4.4. Autres enseignes existantes pour le même établissement

Enseigne sur toiture :	Nombre	<input type="text"/>	Surface cumulée	<input type="text"/> m ²
Enseigne sur façade :	Nombre	<input type="text"/>	Surface cumulée	<input type="text"/> m ²
Enseigne scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieure à 1m ²)	Nombre	<input type="text"/>		

4.5. Surface cumulée des enseignes installées et des enseignes existantes (pour le même établissement)

Surface cumulée des enseignes sur toiture de l'établissement	<input type="text"/> m ²	Surface cumulée des enseignes sur façade de l'établissement	<input type="text"/> 6 9, 6 0 m ²	Surface de la façade commerciale	<input type="text"/> 486,00 m ²
--	-------------------------------------	---	--	----------------------------------	--

4.6. Cas particulier du lieu où sont localisées les enseignes

L'activité est-elle située dans une zone couverte par un RLP : Oui Non

Zonage du règlement local de publicité

S'agit-il d'enseigne(s) temporaire(s) ? Oui Non

Durée d'installation

Enseigne(s) apposée(s) sur un immeuble classé ou dans le champ de visibilité de cet immeuble, sur un immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire. (R. 581-16 II 1° du CE) Oui Non

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) sur un monument naturel, dans un site classé, un cœur de parc national, une réserve naturelle ou sur un arbre. (R. 581-16 II 2° du CE) Oui Non

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) dans un secteur sauvegardé (R. 581-16 II 3° du CE) Oui Non

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain ou paysager, (ZPPAUP) ou une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) (R. 581-16 II 4° du CE) Oui Non

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection délimité autour d'un site classé, dans un parc naturel régional, dans un site inscrit à l'inventaire ou sa zone de protection, dans l'aire d'adhésion d'un parc national, dans une zone Natura 2000 (zone spéciale de conservation ou une zone de protection spéciale) (L. 581-8 du CE) Oui Non

Précisez

5. Dispositif lumineux (à l'exclusion des concessions de mobilier urbain, des dispositifs de micro-affichage, et des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

5.1. Localisation du dispositif ou du matériel

Propriété privée <input checked="" type="checkbox"/>	Domaine public <input type="checkbox"/>
Superficie du terrain (hors domaine public) <input type="text"/> 127 195,00 m ²	Référence cadastrale (indicative) <input type="text"/> BI 1505
Propriété privée : Longueur du côté de l'unité foncière bordant la voie publique <input type="text"/> mètres	Domaine public : Longueur du côté l'unité foncière bordant l'emplacement prévu <input type="text"/> mètres

Ville de Givors

J'atteste avoir qualifié pour effectuer la présente demande d'autorisation préalable.
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à : COURNON D'Auvergne

Le, 27 / 10 / 2023

Signature du demandeur



Préfecture de l'Auvergne
Service des autorisations
et des permis de construire
et des permis d'urbanisme

Votre demande d'autorisation doit être établie en 3 exemplaires et doit être adressé :

- à la mairie où est envisagé le dispositif: lorsque la commune est couverte par un règlement local de publicité ou lorsqu'il s'agit d'une demande concernant un emplacement de bâche ou un dispositif de dimension exceptionnelle
- à la préfecture du département où est envisagé le dispositif: lorsque la commune n'est pas couverte par un règlement local de publicité

Envoyé en préfecture le 22/01/2024

Reçu en préfecture le 22/01/2024

PUBLIÉ POUR UNE NOUVELLE SURFACE COMMERCIALE

Publié le

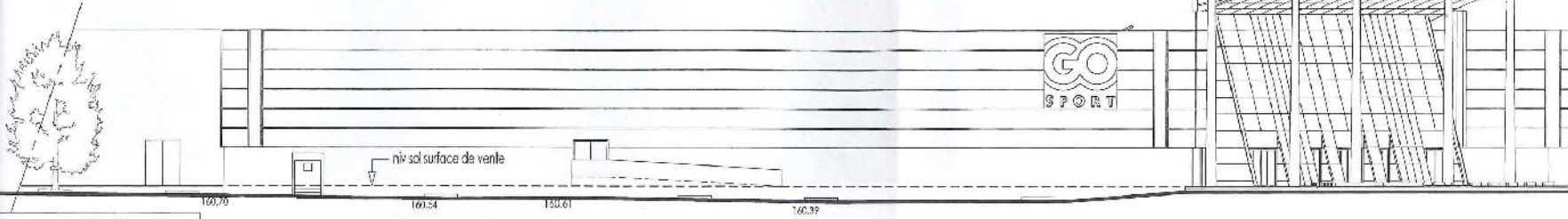
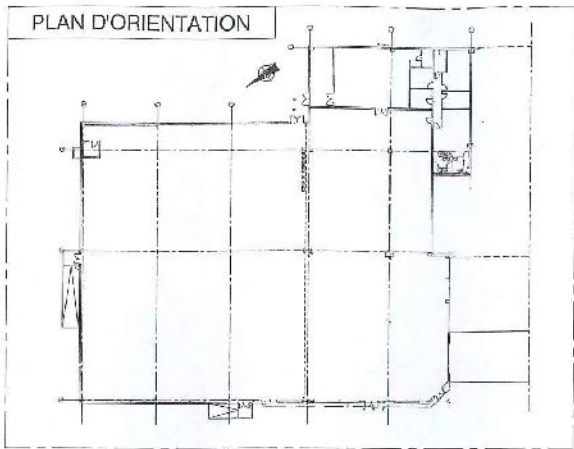
Givors 3 Vallées - 1 Rue de la Paix / 69 700 / GIVORS
ID : 069-216900910-20231218-AR2023_711-AR

ETAT DES LIEUX / Façades

Ech: 1/250

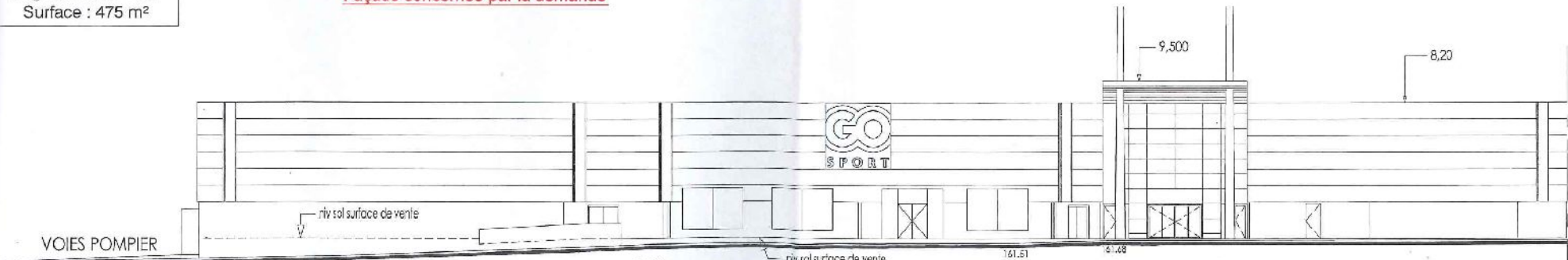


AP3



Façade NORD-EST
Surface : 475 m²

Façade concernée par la demande



Façade NORD-OUEST
Surface : 486 m²

Façade concernée par la demande



Façade SUD-EST

Façade non concernée par la demande

N° 236309
236306-AT-DP-DAF-Som43-2023.dwg
DATE: 20/10/2023
ARCHITECTE: A.F. DESSINATEUR: N.R.

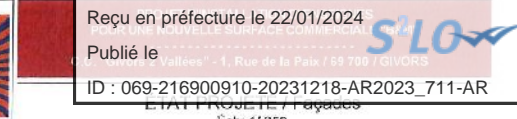


Envoyé en préfecture le 22/01/2024

Reçu en préfecture le 22/01/2024

Publié le

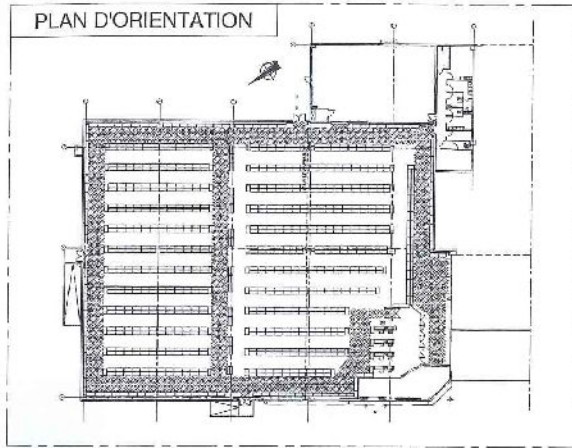
ID : 069-216900910-20231218-AR2023_711-AR



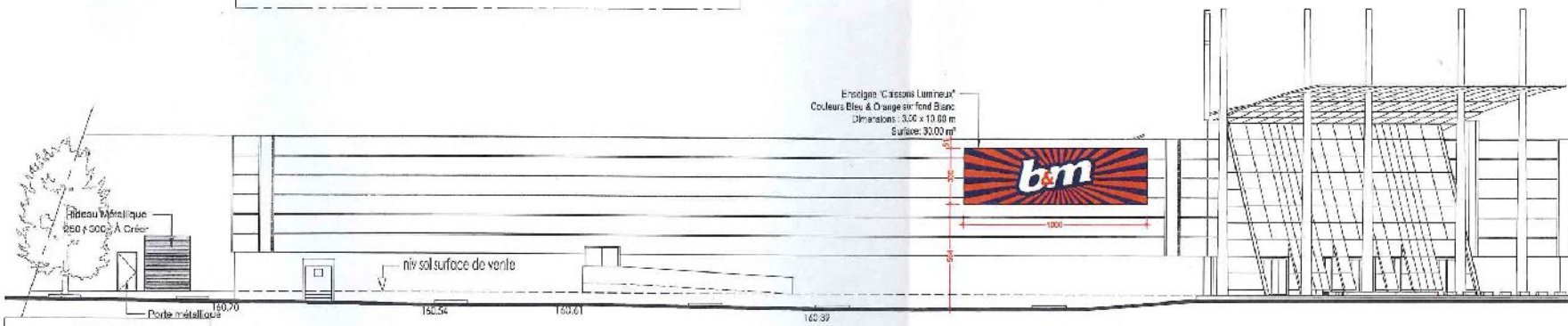
ETAT PROJET Payées
Fch: 1/250

AP3

PLAN D'ORIENTATION



Le réaménagement intérieur de la cellule commerciale existante, et les créations / modifications d'ouvertures en façade, font l'objet de dépôts de dossiers "Administratifs / AT & DP" en parallèle.



Façade NORD-EST
Surface : 475 m²



Façade NORD-OUEST
Surface : 486 m²

N° 236306

236306-AT-Dⁿ-DAE-Sem-45-2023.dwg

DATE: 26/10/2023

ARCHITECTE : A.P.

DESIGNATEUR: N.B.

archi 3a
BUREAU D'ARCHITECTURE

11 RUE DE LA PAIX / 69 700 GIVORS
TÉL : 04 78 00 00 00
WWW.ARCHI3A.FR

CE DOCUMENT EST PROPRIÉTÉ D'ARCHI 3A
IL NE PEUT ÊTRE NI DIFFUSÉ NI REPRODUIT SANS AUTORISATION - DROITS D'AUTEUR RÉSERVÉS

DAE6



Photo 1



Photo 2

Envoyé en préfecture le 22/01/2024

Reçu en préfecture le 22/01/2024

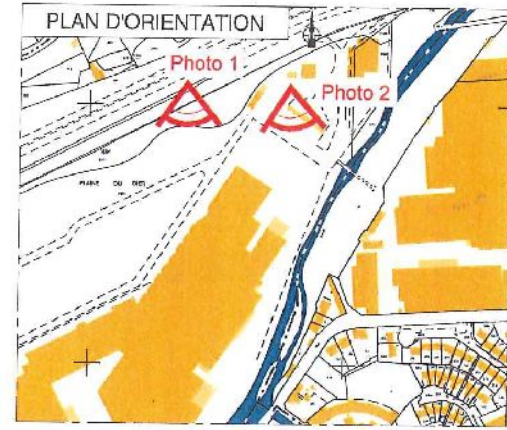


POUR UN PROJET D'INSTALLATION D'ENSEIGNES
Publié le SURFACE COMMERCIALE "B&M"
C.C. "Giver" ID : 069-216900910-20231218-AR2023_711-AR



ÉTAT DES LIEUX / Photographies

AP6



N° 230309

236906-AT-DP-DAF-Sem49-2023.dwg

DATE: 26/10/2023

ARCHITECTE : A.F.

DESSINATEUR: N.B.



15 rue de la Gare
21000 DIJON
03 80 39 00 00
www.archi3a.com

CE DOCUMENT EST PROPRIÉTÉ D'ARCHI 3A
IL NE PEUT ÊTRE REPRODUIT NI REPRODUIT SANS AUTORISATION. DROITS D'AUTEUR RÉSERVÉS.



31/10/2023

Le réaménagement intérieur de la cellule commerciale existante,
 et les créations / modifications d'ouvertures en façade,
 font l'objet de dépôts de dossiers "Administratifs / AT & DP" en parallèle.



Envoyé en préfecture le 22/01/2024

Reçu en préfecture le 22/01/2024

Publié le

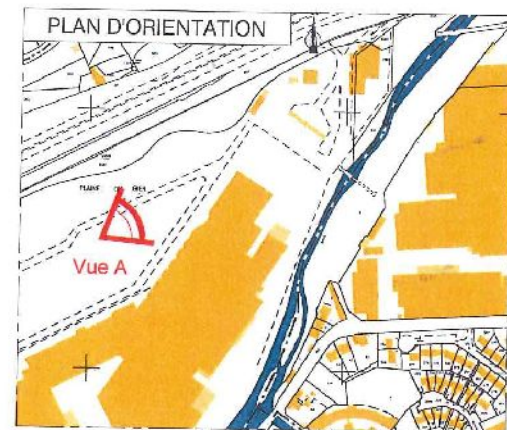
C.G. "Givors 2

ET INSTALLATION D'ENSEIGNES
 ESPACE COMMERCIALE "B&M"
 ID : 069-216900910-20231218-AR2023_711-AR S



ÉTAT PROJETÉ / Insertion

AP6



le.

N° 236303

236303-AT-DP-DAE-Sem13-2023.dwg

DATE: 28/10/2023

ARCHITECTE: A.F.

DESSINATEUR: N.B.



PROJETS D'ARCHITECTURE
 10 rue de la République
 42000 Saint-Etienne
 04 77 23 23 23

CE DOCUMENT EST PRÉPARÉ PAR DAET
 IL NE PEUT ÊTRE REPRODUIT SANS AUTORISATION - NOUS VOUS EN RESENERONS UN EXEMPLAIRE



DATE : 28/10/2023

Envoyé en préfecture le 22/01/2024

Reçu en préfecture le 22/01/2024

Publié le



ID : 069-216900910-20231218-AR2023_711-AR